

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit, le deux juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de Cressanges se sont réunis au nombre de douze sous la présidence de Madame Marie-Françoise LACARIN, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. BILLY Brigitte, BOUGAREL Rémy, CLUZEL Damien, GARNIER Jean-Philippe, LACARIN Marie-Françoise, LASCAUX Sébastien, POTEAUX Maryse, RIBIER Jean-Charles, RIBIER Nicolas, ROCHELOIS Chantal, SERGERE Maryline, THERON Andrée.

Etait représenté : M MARTIN David.

Etaient absents : MM. CUVELIER Bernard et GONET Michel

Secrétaire de séance : M. RIBIER Jean-Charles

Date de la convocation : 28 juin 2018.

La lecture du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal est réalisée par Monsieur Jean-Philippe GARNIER. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

38-2018 APPEL D'OFFRES CONCERNANT LA SALLE ANNEXE

Madame le Maire présente les différentes offres qui ont été reçues concernant le marché public d'extension et de mise en accessibilité de la salle annexe. Les entreprises retenues sont :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT ESTIMATIF	MONTANT BASE ET OPTIONS
Lot 1-Gros Œuvre	Lassot	30 100 € HT	27 550 € HT
Lot 2-Charpente bois couverture	Riotte	4 800 € HT	5 080 € HT
Lot 3-Menuiserie aluminium bois	Roy	13 700 € HT	12 266.83 € HT
Lot 4- Plâtrerie peinture	Auberger	8 400 € HT	6 921.30€ HT
Lot 5-Carrelage faïence	Carreaux 3000	4 600 € HT	5 021.30 € HT
Lot 6-Plomberie VMC	RDB Energie	7 200 € HT	6 800 € HT
Lot 7-Electricité	CT Elec	7 000€ HT	5000 € HT
Total		75 800 € HT	68 639.43 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de suivre la commission d'appel d'offres et de retenir les entreprises précitées.

Madame le Maire rappelle qu'il faut ajouter à ce montant les divers diagnostics pour un montant de 4 084,50 € HT et les honoraires de maîtrise d'œuvre pour 4800 € HT.

Il est prévu que les travaux débutent fin août et se terminent fin décembre.

39-2018 ADMISSION EN NON VALEUR

Madame le Maire expose à l'assemblée que M. le Trésorier a demandé à la commune de se positionner sur l'admission en non-valeur de diverses dettes, pour un montant total de 239 € sur le budget principal.

Cette admission en non-valeur doit être portée au compte 6541, correspondant aux factures restées sans paiement. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider cette demande.

40-2018 EFFACEMENT DE DETTES

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'il est également nécessaire de se positionner sur des effacements de dettes, pour un montant de 200,25 € HT sur le budget assainissement
Cette décision entraîne une écriture comptable au compte 6452 pour 200,25 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide l'effacement de ces dettes à 11 voix pour et 1 abstention.

41-2018 MOTION LA LOI SUR L'EAU ET PLAN ENERGIE

Madame le Maire donne lecture d'un courrier reçu en mairie de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.
Ce dernier précise la diminution des recettes des agences de l'eau (environ 25%), impactant à terme l'appui auprès des collectivités locales, prévue dans la Loi de Finances 2018.
L'Agence de l'eau intervient financièrement dans les dossiers concernant les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter cette motion proposée par Madame le Maire.

Par ailleurs, Madame le Maire présente un projet de motion dans le cadre du Débat National autour de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, portant sur les points suivants :

- la nécessaire préservation d'une production d'énergie en correspondance avec les besoins de la population,
- la création d'un établissement public des énergies,
- la promotion des énergies luttant contre le réchauffement climatique grâce à un mix énergétique,
- le refus de la privatisation des barrages hydrauliques, propriétés de la Nation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter cette motion.

42-2018 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

L'inauguration de la bibliothèque aura lieu le 22 septembre 2018 (après-midi).

Madame Andrée THERON demande quand sera terminée l'aire de repos. Madame le Maire n'a pas d'information à ce sujet. Une inauguration serait prévue à la fin des travaux.

Séance levée 22h00